



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E78975

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2026

ÉDITÉ LE

27/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2000 B 290

Siret : 431 290 402 00038

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 54 1216

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5774339504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5774339504

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : S B I BATIMENT

1207 RUE GUSTAVE EIFFEL
ZAC INDUSTRIELLE DE FEVILLE SUD
54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Téléphone : 03 83 56 71 04

Fax :

Portable :

Site Internet : <https://sbi-batiment.fr/>

E-mail : contact@sbi-batiment.fr

Responsabilité légale :

ADOBATI ALEXIS CO-GÉRANT / MUNIER STÉPHANE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/09/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	28/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2022
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	27/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/09/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	30/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.